



CTSD Direccte Grand Est du 26/11/2020 – Déclaration intersyndicale – Refus de siéger

Madame La Direccte,

Par courriel du 23 novembre 2020, vous avez informé l'ensemble des agents de la Direccte Grand Est de votre départ précipité vers la Direccte Auvergne – Rhône – Alpes où vous ne serez peut-être pas préfiguratrice, moins de 18 mois après votre arrivée. Aucun mot n'est assez fort pour décrire votre bilan, mais comme il faut en choisir un, ce sera celui-là : catastrophique, à tout point de vue.

Votre attitude et les propos que vous avez tenus dans le cadre du dernier CHSCT nous ont convaincus que nous sommes arrivés à un point de non retour : votre mépris pour les agents, leur santé et leurs représentants a atteint un niveau que nous n'imaginions pas possible au sein de nos services.

Entre votre message interdisant aux agents de contrôle de porter un masque de protection pendant la 1^{ère} vague du confinement, votre incapacité à mettre en œuvre une véritable démarche cohérente de prévention des risques, votre défiance vis-à-vis des agents en général et du télétravail en particulier, vos décisions toujours insuffisantes et l'envoi de courriers recommandés intimant l'ordre à des collègues à la santé fragile de revenir en présentiel en pleine phase de reprise épidémique, votre gestion de la crise sanitaire a été calamiteuse.

Malgré nos réclamations, nos multiples demandes, les rappels écrits de l'ISST... vous n'avez rien voulu entendre et vous avez foncé, droit dans le mur, au détriment du dialogue social, mais surtout, au détriment des conditions de travail et de la santé des agents.

La situation est tout particulièrement dégradée dans le département de la Marne puisque vous avez décidé de prendre systématiquement le parti de la RUD, là aussi malgré nos messages, nos alertes et le désaveu public lié au dossier disciplinaire engagé contre Anthony Smith qui n'a fait que son travail, au bénéfice de la santé des salariés de son secteur de contrôle. Elle serait même, selon vous, la « victime » d'un accident de service que vous vous êtes empressée de reconnaître comme étant imputable au service, alors que c'est un vrai parcours du combattant pour la plupart des collègues, victimes de réels accidents. Trop c'est trop !

Nous avons décidé de ne plus siéger aux instances représentatives des agents, tant qu'elles sont convoquées et présidées par vous seule, à commencer par le CTSD d'aujourd'hui. Nous vous proposons néanmoins de faire enfin un acte positif avant votre départ en réintégrant Anthony Smith, injustement sanctionné, dans son département d'origine (ça tombe bien, les postes vacants ne manquent pas).

Nous pourrions nous réjouir de votre départ précipité, mais ce n'est pas possible, sachant que vous prenez la tête de nos services dans une autre région. Une chose est certaine : nous ne vous regretterons pas.